

Exercice 2007 - Citadelle - Rapport d'activité de la délégation de service public et rapport des administrateurs de la SEM au Conseil Municipal

M. l'Adjoint GIRARD, Rapporteur : La délégation de service public relative au site de la Citadelle concerne la gestion, l'animation et la mise en valeur du site. La convention de DSP a été signée avec la SEM en décembre 2004 pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} janvier 2005.

Un avenant à l'actuelle DSP a été voté au Conseil Municipal du 13 décembre 2007.

L'article L 1524.5 (7^{ème} alinéa) du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que les organes délibérants des collectivités locales actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis par leurs représentants aux Conseils d'Administration des Sociétés d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, Mmes FELLMANN, SCHIRRER, PANIER, CHAUVET, CASENOVE et MM. MARIOT, LIME, DUMONT, JOSSE, LAMBERT vous communiquent les informations qui suivent, issues du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale du 18 juin 2008.

I - Rapport d'activité 2007

Le développement d'une politique culturelle ambitieuse autour des commémorations du tricentenaire de la mort de Vauban, une communication autour de la candidature des 12 sites majeurs de Vauban initiée par la Ville de Besançon et les efforts de développement et de promotion de la SEM ont permis d'augmenter sensiblement l'activité de la Citadelle et donc d'amplifier les retombées sur l'économie locale.

1 - Fréquentation

Avec 274 539 visiteurs, la Citadelle retrouve son niveau des meilleures années 2003/2004 soit une progression par rapport à l'année précédente de + 52 024 visiteurs soit 23,4 %.

L'accessibilité à la Citadelle est toujours délicate pendant la période estivale. Néanmoins la mise en place depuis quelques années d'une navette gratuite depuis le parking Chamars, a amélioré la desserte du site. 59 926 visiteurs ont emprunté la navette du 1^{er} juillet au 31 août.

La SEM a fait réaliser une étude de satisfaction par un Cabinet «Kheolia». Les interviews ont été réalisés en trois phases : 29, 30 juin et 1^{er} juillet - 18 au 20 juillet - 3 au 5 novembre.

Il ressort de cette étude les points suivants :

- durée moyenne de la visite : 2 h 45
- note générale de satisfaction : 8,61
- 29,4 % des visiteurs ont entre 35 et 45 ans
- 24,1 % sont des employés
- 46,9 % sont venus plusieurs fois et 84 % ont fait part de leur volonté de revenir
- 41,1 % ont eu connaissance du site par recommandations et bouche à oreille
- 39,2 % habitent à moins de 50 km de Besançon, 23,7 % sont originaires du Doubs et 23,5 % sont étrangers
- 66 % viennent visiter l'ensemble du site.

2 - Les animations

Les objectifs de la SEM se sont concentrés sur deux axes :

- enrichir l'offre de la Citadelle tout en proposant à un public le plus large possible des animations divertissantes et pédagogiques

- cibler les thématiques autour de la dimension patrimoniale et historique en proposant des animations permettant aux visiteurs de se plonger dans le XVII^{ème} siècle.

Parmi le programme dense de l'année 2007, quatre animations emblématiques illustrent cette politique :

- la présentation d'une exposition de plein air «parcours Vauban» entre le fort Griffon et le front de secours de la Citadelle à travers 24 bornes en partenariat avec la Ville, pour sa partie urbaine. L'Ecole Régionale des Beaux-Arts a participé activement à la réalisation graphique des panneaux

- la création d'une visite animée par un comédien «sur les traces de Vauban» et d'un nouveau parcours enfant pour les 6/13 ans, systématiquement proposé pendant les vacances scolaires

- les «nocturnes» avec 3 compagnies investissant le site afin d'y développer des univers sensoriels et oniriques grâce à des tableaux féériques et spectaculaires autour d'évocations de Vauban, du Roi Soleil, de la conquête de la Franche-Comté...

- 10 dîners festifs «grand siècle» répartis sur l'ensemble de l'année, mettant en valeur la gastronomie du XVII^{ème} siècle, les arts de la table et du service à la Française et l'esprit des belles lettres avec un duo de comédiens faisant revivre les grands personnages de l'époque (La Fontaine, Lully, Vauban...).

Compte tenu de l'importance de cette politique de développement pour le rayonnement du site, la SEM a recruté une personne (CDI) en charge des projets culturels et touristiques.

3 - La communication

La stratégie de la SEM, initiée en 2006, avec pour but d'accentuer les messages autour de la thématique patrimoniale a été poursuivie avec pour objectifs principaux :

- générer du trafic immédiat pour booster la fréquentation

- augmenter le rayonnement du site / sa notoriété en s'appuyant sur les manifestations autour du tricentenaire de la mort de Vauban et la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

En octobre un plan média dont la zone a été étendue à la Bourgogne du Sud fut réalisé sur une campagne presse importante. Le niveau d'activité étant satisfaisant à la fin du mois d'août, le budget de communication a bénéficié d'un crédit supplémentaire de 84 473 €.

La campagne Vauban a bénéficié d'une campagne d'affichage presse sur la Franche-Comté et la Bourgogne en synergie avec le plan de communication de la SEM.

La Ville a versé à la SEM une subvention de 88 918 € TTC pour les actions Vauban.

4 - Le personnel

L'effectif de la SEM a progressé d'un 1 ETP (chargé des projets culturels et touristiques). L'effectif total de la structure est donc de 26,5 ETP dont 11,7 ETP saisonniers (soit 59 personnes).

La SEM a emménagé dans les locaux de «l'intendance» fin septembre 2007. Ce bâtiment entièrement restauré a permis non seulement d'accroître le confort de travail des salariés mais aussi de développer une offre de restauration plus qualitative pour les visiteurs au centre de la Citadelle.

5 - La commercialisation

La SEM a poursuivi en 2007 sa politique de développement commercial au travers de plusieurs actions :

- participation à des forums professionnels (Mit international, Workshop de Montreux, Mahana à Lyon, salon Girardot à Chalon-sur-Saône)

- prospection commerciale importante

- réalisation de nouveaux outils de commercialisation à destination des voyageurs

- mise en place d'un partenariat de commercialisation avec le Comité Départemental du Tourisme sur un produit court séjour «3 jours, 2 nuits» (1 319 groupes accueillis en 2007 avec un effectif moyen de 36 personnes par groupes d'adultes et 49 par groupes d'enfants).

6 - Les actions solidaires

- Opération EAZA : protégeons Madagascar : 30 juin et 1^{er} juillet

Cette opération coordonnée par le muséum, l'association des Amis du Muséum et la SEM a pour but de collecter des fonds pour la conservation, sur le terrain, d'espèces menacées de disparition. Le Muséum participait à une telle opération pour la première fois. En effet il possède deux espèces de primates rarissimes en captivité et dans la nature : le grand Hapalémur et le Propithèque couronné.

En 2007, le Muséum est le seul établissement au monde à avoir réussi une naissance du grand Hapalémur.

La SEM a reversé 1 € sur les entrées payantes et 1,50 € sur les plats et menus vendus au cours de cette opération. Cette participation s'est élevée à 2 478 €.

- Opération Noël Comtois «un jouet pour Noël»

La SEM s'est associée au Secours Populaire Français dans le cadre de leur action «les pères Noël verts» qui collectent des jouets neufs et les redistribuent aux familles en difficulté. Les jouets étaient regroupés autour d'un grand sapin dans la Chapelle Saint-Etienne, qui, pour l'occasion, était décorée dans l'esprit de Noël.

II. Rapport financier sur les comptes annuels

Analyse des comptes de l'activité déléguée :

1. Données financières

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2007.

En €	31-12-2007	31-12-2006	Variation en €	Variation en %
Résultat net	2 274	- 25 963	+ 28 237	-
Chiffre d'affaires	2 146 465	1 764 447	+ 382 018	21,65 %
Fonds propres	582 454	616 975	- 34 521	- 5,6 %
Trésorerie nette	543 069	516 123	+ 26 946	+ 5,22 %

1.1. Bilan

Actif

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 557 K€ soit 35 % du total de l'actif.

On trouve à l'actif le droit d'entrée de la DSP dont la valeur initiale : 188 K€, dont l'amortissement est étalé sur 5 ans.

Les immobilisations en cours : 204 K€ concernent le futur restaurant (ouverture prévue mars 2008).

Les disponibilités sont positives et significatives : 543 K€, soit 34 % du total actif.

Passif

Les fonds propres sont positifs : 582 K€. Ils sont en légère diminution par rapport à 2006 du fait du déficit de l'an dernier et de la reprise au résultat pour 25 K€ des subventions d'investissement.

Le résultat 2007 est un excédent de 2,27 K€.

Il n'y a pas d'endettement.

1.2. Résultat

En €	31-12-2007	31-12-2006	Variation en €	Variation en %
Exploitation	- 44 609	- 56 232	11 623	+ 20,67 %
Financier	14 245	11 547	2 698	23,37 %
Exceptionnel	43 525	9 997	33 528	+ 335 %
Impôt	- 10 886	8 725	- 19 611	- 224 %
Résultat net	2 275	- 25 963	+ 28 238	+ 108 %

Le résultat d'exploitation reste négatif, mais en amélioration par rapport à 2006. Il est compensé par un résultat financier et un résultat exceptionnel positifs, ce qui aboutit à l'excédent de 2 K€ au 31/12/2007.

Résultat d'exploitation

Il reste négatif, mais en amélioration par rapport à 2006. Corrigé de la reprise des subventions d'investissements qui, par respect des normes comptables, est classée en résultat exceptionnel, le résultat d'exploitation s'établit en 2006 à - 46 538 €, et en 2007 à - 19 109 € soit une progression de + 59 %.

Produits d'exploitation

Montant total : 2 375 912 €, en augmentation de + 410 K€ par rapport à 2006.

Cette hausse suit celle du chiffre d'affaires : 2 146 K€ en 2007 contre 1 764 K€ en 2006, soit + 382 K€. L'ensemble des activités (billetterie, animations, restauration, boutique) proposées sur le site a connu une croissance de chiffre d'affaires en 2007. Le thème «Vauban» a été particulièrement porteur.

La fréquentation du site en 2007 a dépassé les 274 000 visiteurs.

Le chiffre d'affaires représente 90,3 % du total des produits d'exploitation. Ce ratio est similaire à ceux de 2005 et 2006.

Les subventions s'élèvent à 154 K€. Elles sont en augmentation par rapport à 2006 avec des actions sur Vauban. Elles financent les animations (124 K€) et les emplois aidés (30 K€).

Charges d'exploitation

Montant total : 2 420 521 €, en augmentation de 398 K€ par rapport à 2006.

Les principaux postes des charges d'exploitation sont la masse salariale, avec 933 K€, et les charges externes avec 889 K€. L'augmentation de la masse salariale est corrélative à l'activité, avec une forte part sur les emplois saisonniers.

On note une augmentation significative entre 2006 et 2007 des frais relatifs aux animations (nocturnes, Vauban...) et à la communication. Le total de ces deux postes atteint 430 K€ en 2007. Ils ont été en partie financés par les subventions d'exploitation. La SEM a profité des bonnes perspectives du résultat 2007 pour lancer des campagnes de communication significatives en fin d'année.

Résultat financier

Il est positif du fait des revenus des placements en trésorerie.

Résultat exceptionnel

Il s'élève à 18 K€ après le reclassement de la reprise au résultat des subventions d'investissement. Il résulte du dénouement positif de l'opération Juralp à hauteur de 12 K€.

1.3. Ratios financiers

Les ratios financiers sont positifs.

La structure dispose d'une trésorerie de 543 K€ au 31/12/07.

Les capitaux propres et le fonds de roulement : 89 K€ sont positifs.

La capacité d'autofinancement, qui traduit la capacité de l'activité à dégager de la trésorerie pour couvrir ses besoins, est positive.

La situation financière est saine.

2. Liens financiers avec la Ville

La SEM a versé à la Ville, comme prévu dans la convention, deux redevances :

- une redevance fixe de 58 025 € HT

- une redevance variable égale à 5 % du chiffre d'affaires HT issu des recettes de billetterie et de location de salle, soit 68 451 € HT en 2007. Le produit de cette redevance, conformément à la convention de gestion, est affecté par la Ville à des dépenses de conservation ou de valorisation du patrimoine muséographique de la Citadelle.

La SEM a enregistré dans ses produits au titre des journées gratuites 2007 un montant versé par la Ville de 47 611 € HT.

Conclusion : la structure financière est saine.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan.

«Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN : Notre satisfaction a été grande quand la décision de l'UNESCO est tombée, mais notre responsabilité est grande quant à l'accueil des nombreux touristes qui doivent venir sur le site de la Citadelle. Alors Monsieur le Maire, ma question est simple, quand pourra-t-on avoir un plan de développement, et d'accueil de ces touristes ?

M. LE MAIRE : Bien, Madame, notre satisfaction et notre fierté même, entre autres celle du Maire était grande quand nous avons été classés effectivement. Il se trouve qu'à 14 h, c'est un hasard, j'étais avec le Dr GIRARD, Adjoint au Tourisme, et nous avons rencontré Mickaël DOTS et sa collaboratrice qui est venue nous présenter effectivement un plan de développement touristique qui intègre entre autres bien sûr l'UNESCO. Cette réflexion nous l'avons lancée il y a six mois, avant même d'être classé UNESCO et effectivement, tout ça est pris en compte. Je vais en profiter pour dire quelque chose parce que je regarde un peu la presse où l'on parle des retombées de Vauban. Vauban c'est quelque chose de fort qu'on amène sur Besançon, mais après il faut que chacun relève ses manches, ce n'est pas Vauban qui va faire en sorte que, comme par enchantement, les touristes vont venir 30 % plus nombreux, que les boutiques et les restaurants vont être envahis. Il faut que chacun vienne à la tâche et il faut qu'on améliore nos conditions d'accueil, qu'on soit performant. La Ville a des outils, la Ville doit s'investir, mais nous ne sommes pas seuls, n'attendons pas tout de la Ville. Mais nous avons discuté, avec Jean-François GIRARD et avec Mickaël DOTS qui est un consultant très expert dans le domaine du tourisme, de ce plan qu'on vous présentera prochainement.

M. Jean-François GIRARD : Je pense que tu as donné un petit peu le sens effectivement du travail qui reste à faire, qui on va le dire est important, mais effectivement il y a une prise de conscience de tous les acteurs du tourisme de la Ville qui doit être faite, tant les hôteliers que les restaurateurs qui ferment le dimanche ou qui ne sont pas là pendant les périodes estivales. On va essayer de restimuler l'accueil des visiteurs en été et on va leur proposer des conditions peut-être plus faciles d'accès à la Citadelle. Cet été ça s'est beaucoup mieux passé puisqu'a été organisé un parking dédié sur le site de Chamars, ce qui n'a évidemment pas empêché les ronchonnes qui profitent de ce parking de dire qu'on leur volait leurs places. Au bout de quelques jours ça s'est bien passé. La navette gratuite a fonctionné de tôt le matin jusque tard le soir pendant deux mois, ce qui nous a permis sur le mois de juillet et le mois d'août d'augmenter la fréquentation par rapport à l'année dernière de 10 %, donc globalement un accueil qui a été favorable. Ça nous a évité les problèmes de montée et de descente sur le chemin des Fusillés, il n'y a pas eu de «couac», il n'y a pas eu de mécontents et ce système, bien évidemment, il faut à mon avis le pérenniser, y compris dans les périodes intermédiaires de fréquentation touristique. On n'est pas sûr, mais on aimerait bien, on estime que l'augmentation de population touristique sur le site «Besançon-Vauban» pourrait approcher de 10 à 20 %. Mais il faut vraiment travailler là-dessus. Il faut aussi faire connaître cette Ville qui est belle et qui n'est pas encore assez connue. Et donc là on a un programme de présentation qui dépasse la Citadelle, qui va, au niveau de l'Office du Tourisme, restimuler tous les acteurs pour la promotion et le marketing de cette Ville qui vaut largement le détour.

M. LE MAIRE : J'espère que vous avez tous vu le très très beau reportage sur la 5, «ce soir au Musée». Nous sommes en train de reprendre des contacts, j'ai récrit encore ce soir aussi à Laurence PIQUET pour lui demander qu'elle nous remette en rapport avec les producteurs de l'émission «Des Racines et des Ailes» car nous aimerions bien qu'une émission soit réalisée sur Besançon.

M. Jean-François GIRARD : Le programme d'animations 2009 est en cours d'élaboration. Par rapport à 2008, on va relancer les nocturnes qui avaient été très appréciées du public bisontin et extra-bisontin, la visite, donc le parcours sur les remparts côté Ouest, au moins une fois dans la semaine, ça avait eu un gros succès lors de la montée aux flambeaux de l'après-annonce UNESCO. On est en train de développer deux projets supplémentaires sur la Citadelle, c'est l'installation et l'organisation de la Communication 110, dans un délai d'un an, un an et demi, et puis le hangar aux manoeuvres est en cours de réhabilitation et nous permettra probablement d'avoir une vocation événementielle sur des expositions temporaires ou peut-être un peu plus, en tous cas semestrielles, on ne sait pas encore...

M. LE MAIRE : On fera un débat sur le tourisme.

M. Jean-François GIRARD : ... mais il y a un véritable débat qui s'est amorcé sous l'impulsion du Maire, de moi-même, et de tous les acteurs du tourisme et du secteur de la Mairie Développement, Tourisme...

M. LE MAIRE : Entendez bien ce que je dis, je le dis aussi pour la presse, nous ne ferons pas tout tout seul. Il faut que l'ensemble des partenaires effectivement se sente concerné. Ce n'est pas magique, ce n'est pas parce que l'on va mettre «Patrimoine mondial de l'Humanité» que, comme cela, tout va changer.

M. Pascal BONNET : Nous avons tous dit en juillet notre satisfaction et notre joie de voir Besançon reconnue à travers le label UNESCO, et salué l'engagement du Maire et de la Ville dans toutes ses sensibilités politiques et dans tout son tissu économique et social et aussi l'engagement fort des hautes instances politiques nationales et de l'Etat. On voit aujourd'hui encore plus qu'avant, la mémoire de notre Ville et son patrimoine comme outil de développement à travers le label UNESCO, ce qui est un des combats de longue date de Jean ROSSELOT aussi et je voudrais dire qu'à ce moment-là, la dimension aussi de la Ville impériale et de la Ville libre d'avant la conquête française, on ne doit pas l'oublier. Donc on est aussi sensible aussi bien par rapport à la mémoire de la Ville que sur le plan économique au développement de l'héritage de Granvelle et de Charles Quint, aussi comme élément essentiel pour Besançon, pour ne pas avoir un Besançon amputé d'une partie de son histoire. Je voudrais donc savoir aujourd'hui où vous en êtes quant au projet de retour d'une statue de Charles Quint qui avait été évoqué il y a quelques mois.

M. LE MAIRE : Cela n'a rien à voir avec le développement économique de la Ville, simplement un Monsieur dont on parle beaucoup actuellement dans la presse m'avait dit qu'il allait payer la statue, je l'ai rencontré une fois, je lui ai dit qu'on mettrait en place un groupe de travail mais j'ai cru comprendre que ça allait faire beaucoup d'argent quand même. Donc très honnêtement, ce n'est plus une priorité du Maire actuellement. Autant vous dire les choses comme elles sont, ce n'est plus une priorité. Entre ceux qui veulent une sculpture très moderne et ceux qui souhaitent une sculpture qui rappelle plutôt celle de la sculpture de l'époque, dont on a d'ailleurs pas de description précise, on va attendre un peu car on ne va pas se relancer dans une guerre entre les modernes et les anciens. Par contre, on travaille sur le passé impérial de Besançon, ça c'est autre chose, mais ça peut se faire, même sans sculpture, mais c'est vrai que ce Monsieur-là est actuellement très occupé par autre chose !

M. Philippe GONON : Odile vous avait posé une question assez précise en terme de planning. Quand pourrons-nous autour de cette table discuter de votre plan pour le développement du tourisme ?

M. LE MAIRE : Monsieur GONON, vous êtes toujours impatient ! Je vous ai dit en avoir discuté cet après-midi, je ne peux pas vous donner une date précise.

M. Philippe GONON : Ce n'est pas une impatience...

M. LE MAIRE : Dans l'année qui vient.

M. Philippe GONON : Dans l'année qui vient. En septembre 2009 ?

M. LE MAIRE : Ça peut être aussi au mois de février, c'est toujours dans l'année qui vient.

M. Philippe GONON : Quand nous posons cette question, ce n'est pas du tout un piège, Monsieur le Maire, rassurez-vous.

M. LE MAIRE : Je sais bien, vous n'êtes pas comme cela.

M. Philippe GONON : Vous avez fait un appel à nos compétences. Vous savez que ce dossier-là nous tient aussi à cœur, que nous avons envie d'y participer et donc votre intérêt, comme le nôtre, c'est de travailler ensemble, il n'y a aucune polémique...

M. LE MAIRE : Mais il n'y a pas à y avoir de polémique !

M. Philippe GONON : ... aucune polémique de notre part, nous sommes tout à fait prêts à coopérer sur le développement du tourisme à Besançon. Il n'y a aucun problème là-dessus donc simplement, quand nous souhaitons avoir une date, c'est simplement par un souci qui est le suivant, c'est de ne pas discuter de ce dossier au mois de juillet 2009 par exemple.

M. LE MAIRE : Je vous réponds que c'est dans l'année qui vient. Vous serez associé, mais pas uniquement vous, l'ensemble du Conseil Municipal, des membres de la Commission, sera associé. Vous êtes intéressé par ce sujet, comme vous êtes j'imagine et j'espère intéressé par l'ensemble des autres sujets. J'ai demandé à Jean-François GIRARD de réfléchir à cela, nous attendions les rapports. M. DOTS nous a remis son rapport cet après-midi à 14 h. Je ne peux pas avancer une date précise.

Par contre, ce que je peux vous dire, c'est que dès la saison 2009, nous aurons pris les dispositions pour améliorer l'accueil des touristes à Besançon.

M. Edouard SASSARD : Là où Philippe GONON a raison c'est qu'en plus il y a différentes villes qui ont été classées. Donc, que vous le vouliez ou non, quelque part on sera un petit peu en concurrence sur le réseau Vauban ?

M. LE MAIRE : On n'est pas en retard, je vous rassure...

M. Edouard SASSARD : Je ne dis pas qu'on est en retard mais je dis simplement qu'il y a plusieurs villes qui sont classées, d'autres qui sont aussi importantes...

M. LE MAIRE : Il y en a 13.

M. Edouard SASSARD :. qui sont intéressantes à voir, à visiter et puis si on est les derniers du réseau à s'organiser comme il faut, eh bien on va se faire «avoir».

M. LE MAIRE : Monsieur SASSARD, vous ne pensez quand même pas que je me suis donné tout ce mal, que j'ai passé tant de temps dans le TGV, en voiture, en réunion à Paris, tout cela pour obtenir ce classement à l'UNESCO...

M. Jean ROSSELOT : C'est la France qui l'a obtenu !

M. LE MAIRE : Non, la France a présenté notre candidature Monsieur ROSSELOT, mais le dossier a été fait par 12 villes et présenté par une Association dont je suis le Président, avec Catherine COLONA qui a été d'ailleurs remarquable dans la défense de ce dossier, je l'ai encore rappelé hier. Bien sûr que nous allons travailler avec l'ensemble des villes et je peux vous dire que nous étions hier encore en Conseil d'Administration au Ministère de la Culture avec Michel CLEMENT, le Directeur de l'Architecture

et du Patrimoine et que l'ensemble des villes font confiance justement à Besançon et au Président du Réseau pour apporter de la dynamique à tout cela, ils ne sont pas du tout inquiets.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je comprends tout à fait l'inquiétude et l'insistance à la fois d'Edouard SASSARD et de Philippe GONON, sachant que j'avais déjà posé la question quand on a démarré ce mandat. Je m'interrogeais déjà quand même à cette époque-là sur, en tout cas, l'ambition de la Ville par rapport à l'aspect tourisme et M. ALAUZET avait répondu à ce moment-là en disant : « nous avons un plan, le plan date il me semble de l'année dernière » et c'est vrai qu'il est assez étonnant, sachant qu'on s'attendait à avoir ce label, qu'aujourd'hui on donne le sentiment de ne pas être prêt.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas ce que j'ai dit.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : En tout cas, c'est ce que j'ai cru comprendre.

M. LE MAIRE : Vous avez mal compris.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : On n'est pas prêt et normalement on devrait être là aujourd'hui avec un plan bien précis quand même, quitte à ce que l'on revoie certains éléments, y compris pour l'accueil. On l'avait déjà souligné, le problème des toilettes, ne serait-ce qu'en dessous de la Citadelle, de savoir que c'est un bar-tabac qui fait office de toilettes pour l'accueil des touristes, c'est vrai qu'il y a de quoi être inquiet.

M. Jean-François GIRARD : Je voudrais féliciter quand même les équipes qui nous ont permis cet enjeu du parking de Chamars avec la Voirie, le Service Voirie, le Service Police et puis la CAGB qui a mis à notre disposition le service de navette toute la journée.

M. Eric ALAUZET : Juste pour vous rappeler que j'avais dit précisément, que la Ville sur ce sujet-là de tourisme comme sur d'autres, a l'habitude de travailler avec une vision globale et stratégique et, y compris pour le tourisme nous avons eu cette vision stratégique, puisque le plan date je crois de 2003 ou de 2004... 2002, voilà on peut vous le redonner, vous verrez que c'était très organisé et que probablement là on arrive à échéance de ce plan et que c'est le moment d'en recalculer un autre.

M. LE MAIRE : Le plan que nous avons présenté cet après-midi est un plan que nous avons demandé en début d'année dernière, en se basant sur le plan existant dont vous venez de parler, pour l'actualiser avec l'UNESCO».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte de ce rapport.

Mme FELLMANN, Mme SCHIRRER, Mme PANIER, M. MARIOT, M. LIME, M. DUMONT ne participent pas au vote.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.